

L'hyper ruralité : valoriser sa rareté ou la priver du peu qui lui reste ?

L'accroissement des inégalités territoriales est une tendance mondiale.

Les principales métropoles concentrent une part croissante du PIB, parallèlement au déclin des territoires ruraux.

Face à ce déclin, la mutation déjà amorcée par l'emploi reste pourtant une chance à saisir, particulièrement pour les plus fragiles d'entre eux.

Comment accompagner cette mutation :

Le constat :

L'hyper ruralité comprenant les bassins de vie à minima :

- très ruraux et moyennement enclavés (R ge; 75 % et E ge; 35 % en nombre de communes du bassin de vie)

- ou moyennement ruraux et très enclavés (R ge; 50 % et E > 60 %)

(Source rapport A.Bertrand « Un pacte national en 6 mesures et 4 recommandations pour restaurer l'égalité républicaine »)

Les enjeux de l'hyper ruralité dépassent son propre cadre en raison de son caractère véritablement nourricier pour le développement des zones urbaines qui s'y ressource.

Sa valeur ajoutée n'est pas réductible à son PIB, mais est liée à son attractivité qui provient notamment de sa rareté de son authenticité et de sa diversité, qui s'opposent à la banalisation et l'artificialisation du reste du territoire, et participe qui amplement à ce qui fait la France.

La production nationale se concentre dans les métropoles de plus de 500 000 habitants (Paris et sa couronne représentant 1/3 du PIB national) et la surface de ces métropoles s'accroît plus vite encore que le nombre de ses habitants.

Les bassins de vie urbains dont les agglomérations sont inférieures à 100 000 habitants souffrent

d'une fragilisation accrue.

Cette fragilisation est accélérée par la multiplication des centres commerciaux périphériques qui vident les centres-villes de leur activité et de leur qualité de vie et enclenche, pour les plus fragiles, le cycle infernal de transformation en villes fantômes.

Les zones rurales qui les entourent n'en subissent que d'autant plus vivement la désaffection, le vieillissement de la population et la raréfaction des services, caractéristiques de l'évolution des campagnes.

Et à l'inverse, la fragilisation de ces zones urbaines, inférieures à 100 000 habitants, est d'autant plus vive que les territoires ruraux qui les entourent deviennent moins attractifs.

L'attrait de ces territoires est affecté par les transformations liées à l'agriculture intensive, mais aussi par le bétonnage de nouvelles zones d'activité ou infrastructures diverses qui artificialisent chaque jour 165 hectares de zones naturelles ou cultivées.

Ce qui doit faire remarquer que le bien commun le moins renouvelable est assurément l'espace naturel.

Dans le même temps, l'emploi est en butte à de profondes mutations : le déclin déjà amorcé du salariat, la précarisation des statuts et des protections, notamment concernant les retraites, et la nécessité de déplacements quotidiens toujours plus importants à l'intérieur de métropoles toujours plus grandes, en raison du coût du logement en centre ville.

Les raisons d'un renouveau

Dans l'inconscient collectif, l'attrait de l'hyper ruralité est valorisé par la force du discours écologique, tandis que la possession d'une habitation et d'un lopin de terre représente une réelle protection contre la dégradation de la protection sociale.

La conjonction de cette situation avec les mutations de l'emploi est susceptible de permettre aux territoires hyper ruraux de connaître un regain d'attractivité.

Le télétravail.

Notamment, la France accuse un retard sur les autres pays européens dans le développement du télétravail.

Source Mission parlementaire « Du télétravail au travail mobile » P.Morel-A-Lhuissier

Une enquête de la Caisse des dépôts de mars 2014 chiffrait à 500 millions d'euros par an le gain potentiel du télétravail (absentéisme, transport) pour « seulement » 1,5% des actifs en tiers lieux d'activité.

Le décret du 11 février 2016 relatif au télétravail dans la fonction publique et la magistrature peine à être appliqué. Son potentiel est pourtant considérable.

En France, le statut de télétravailleur semble affecté d'une image péjorative, contrairement aux pays nordiques et anglo-saxons.

Le travail indépendant et l'entreprise nomade

Le renouveau du travail indépendant est déjà très engagé aux Pays Bas et au Royaume Uni, et la tendance semble s'amorcer en France.

Dans un document de travail, France Stratégie s'interroge :

« À quoi ressemblera le travail demain ? Serons-nous tous entrepreneurs nomades ?

Le contrat commercial aura-t-il remplacé le contrat de travail et l'intermittence sera-telle devenue la règle ? L'entreprise modulaire et les fab labs auront-ils eu raison du bureau et de l'usine traditionnels ? Les espaces de co-working et les réseaux professionnels se substitueront-ils au travail en équipe et aux espaces de dialogue social ? »

Les éco villages

L'engouement pour les projets participatifs d'éco villages ou éco hameaux semble indiquer un potentiel certain pour ces regroupements autour de l'écologie, pouvant accueillir producteurs bio, artisans, artistes et travailleurs indépendant. Le « Réseau français des Écovillages », le site « Passerelle Eco », ou celui d'« Écolieux », notamment, en montrent le dynamisme.

Un tourisme de qualité

La protection et la mise en valeur du cadre naturel serait propice au développement d'un tourisme de qualité, privilégiant les espaces authentiques, anonymes et préservés, par rapport à des sites plus grandiose et plus fameux.

La moindre mutation des territoires hyper ruraux en ce sens engagerait le cercle vertueux du développement de commerces de proximité, services, écoles qui en augmenteraient d'autant l'attractivité.

Les moyens de l'accompagner

Cette mutation du travail, providentielle pour l'hyper ruralité, serait de nature, par contrecoup, à revigorer les métropoles.

Deux pré requis sont nécessaires à cette attente :

L'accès au haut débit et la préservation de l'attractivité du cadre de vie.

Les orientations régionales

La difficulté à anticiper le monde de demain doit rendre prudente toute politique qui amène un territoire à s'endetter pour développer une filière.

Les territoires les plus précaires ayant d'autant moins le droit à l'erreur.

Des aventures teintées d'idéologie ou suscitées par un effet d'aubaine, peuvent avoir les conséquences ruineuses d'un endettement dans une bulle spéculative éphémère.

Après le choc de la désindustrialisation, les régions se sont reconverties de façon très inégale :

Source France Stratégie « Dynamiques et inégalités territoriales »

Les enjeux territoriaux liés au changement climatique entraineront des choix politiques lourds de conséquences pour les régions.

Il est tentant de citer la filière laser, résolument tournée vers l'avenir, qui fait de l'Aquitaine un pôle d'excellence européen et créateur de 10 000 emplois, et dont les applications ouvrent la voie à quantité de technologies de demain, notamment celle permettant une énergie propre, sûre et illimitée : la fusion nucléaire par confinement inertiel.

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid99515/petawatt-aquitaine-laser-petal.html>

(Crédit Photo CEA)

Tandis que l'absence de moyens de stockage n'a toujours pas permis de remplacer le moindre MW pilotable installé par une puissance intermittente, si considérable soit elle.

En Allemagne, en effet, la puissance de 88GW intermittents (éolien/photovoltaïque, au dessus du trait rouge du graphique ci dessous) s'est développée sans permettre la suppression du moindre moyen pilotable installé (sous le trait rouge), malgré des besoins constants.

Source Energy Charts https://www.energy-charts.de/power_inst.htm

Les surproductions intermittentes aléatoires étant responsables de la crise actuelle du système électrique européen.

La puissance garantie par le solaire est en effet de 0% (dès la tombée de chaque nuit) et celle de l'éolien s'écroule régulièrement à moins de 1% des besoins de la consommation.

Source RTE <http://www.rte-france.com/fr/article/apercus-electriques-mensuels>

Aucun média n'a attiré l'attention sur le pic historique de charbon/lignite allemand, ce 6 décembre, avec presque 1 TWh dans la journée (0,94TWh), alors même que l'Allemagne était obligée d'importer ponctuellement du courant avant le lever du soleil, puis dès la tombée de la nuit, ainsi qu'expliqué dans l'article <http://lemontchampot.blogspot.fr/2016/12/lehec-dune-politique-energetique.html>

Dès lors, pour quel bénéfice nos réacteurs nucléaires s'évertuent ils à moduler leur puissance pour suivre la production éolienne, puisque l'intermittence de celle-ci ne permettra jamais de fermer le moindre d'entre eux ?

Le Commissariat européen à la concurrence promet, à court terme, de remettre en cause les avantages indus accordés aux énergies renouvelables, alors qu'on ne peut comparer les services rendus par un MWh intermittent avec ceux d'un MWh pilotable.

Le Commissariat européen à l'industrie dénonce, depuis des années, le « massacre systématique » imposé à l'industrie par la hausse du coût du MWh liée aux énergies renouvelables, notamment en septembre 2013 par la voix d'A.Tajani.

Ce prix de l'électricité est en effet strictement corrélé à la puissance installée éolien/photovoltaïque par habitant, ainsi que le montre clairement le graphique ci dessous. (Les pays en rouges étant ceux qui rencontrent les plus grosses difficultés économiques)

Source <http://euanmearns.com/green-mythology-and-the-high-price-of-european-electricity/>

Données BP 2015 et Eurostat

(en rouge, les pays dont la situation économique est la plus inquiétante)

Le risque semble grand pour les régions de miser une part considérable de leurs investissements dans une bulle qui risque d'éclater à l'heure du bilan de deux décennies de subventions.

Telle la Bourgogne Franche Comté, région parmi les moins ventées de France, qui a décidé d'investir 2,5 milliards d'euros dans le soutien à la filière éolienne.

<https://www.francebleu.fr/infos/climat-environnement/la-bourgogne-franche-comte-mise-sur-l-eolien-pour-accelerer-la-transition-energetique-1459962846>

Avec des conséquences d'autant plus fortes sur ses paysages, qui sont parmi les plus préservés, que les éoliennes doivent être d'autant plus hautes qu'il y a moins de vent.

Le rapport Burette énonçait notamment « La perception visuelle d'une éolienne n'est donc pas une notion subjective mais est parfaitement quantifiable.

En pratique, l'impact visuel croit exponentiellement avec la hauteur de l'éolienne. De nombreux calculs sur des exemples réels montrent, qu'en moyenne, l'impact visuel double lorsque la hauteur de l'éolienne augmente de 10m. L'impact visuel d'une éolienne de 150 mètres est 300 fois supérieur à celui d'une éolienne de 50m, alors qu'entre les deux, le rapport de puissance n'est même pas de 1 à 10 »

Quelle action publique ?

Dans le cadre des enjeux de l'aménagement du territoire, France Stratégie conclut par la question :

« L'investissement public est-il capable d'assurer un développement de tous les territoires en déclin, ou doit-il s'orienter vers les métropoles, notamment pour en faciliter l'accès. »

En posant la question, France Stratégie laisse entendre qu'un même modèle de développement n'est pas adapté à tout le territoire et que la ruralité n'a pas à reproduire celui des métropoles.

Et qu'en tout état de cause, l'investissement public n'a pas vocation à artificialiser les territoires hyper ruraux, dans la plus grande confusion du mille feuilles administratif, et abandonné au gré des accords locaux entre promoteurs et élus désireux d'entraîner leurs secteurs encore préservées vers un destin qui n'est pas le leur :

Celui de zones industrielles sans emploi.